

## **Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous aborderons successivement :

- l'activité du groupe et ses perspectives d'évolution,
- l'examen des comptes et des résultats.

Ce rapport est accompagné des documents suivants :

- Bilans, comptes de résultats et tableaux annexes de nature financière à la fois au niveau du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES (comptes consolidés) et au niveau de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA (société mère),
- Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

1.	Activité, résultats et situation financière .....	3
1.1.	Evénements marquants de l'exercice.....	3
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture.....	3
1.3.	Présentation des comptes annuels.....	3
1.3.1.	Commentaires sur les comptes annuels de Quotium Technologies SA .....	3
1.3.2.	Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies .....	5
1.4.	Perspectives 2014 du Groupe .....	6
1.5.	Recherche et Développement .....	7
1.6.	Facteurs de risque .....	7
1.7.	Affectation du résultat .....	8
2.	Informations juridiques .....	8
2.1	Les dirigeants.....	8
2.2	Rémunérations et avantages .....	10
2.3	Titres de la société .....	14
2.4	Autres informations .....	18
3.	Informations non financières, sociales et environnementales .....	20
4.	Rapport du Commissaire aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales, et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion .....	30
5.	Honoraires des commissaires aux comptes .....	34
	Tableau de résultat des cinq derniers exercices de Quotium Technologies SA .....	35
	Texte des Projets de Résolutions de la compétence d'une assemblée générale ordinaire .....	36

## **1. Activité, résultats et situation financière**

### **1.1. Evénements marquants de l'exercice**

**Apport de l'activité Storsentry à la société Quotium Datasentry**

**Mise en place d'un contrat de liquidité**

**Intégration fiscale**

**Avances conditionnées et prêt OSEO**

**Crédit impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation**

**Stock Option**

*Se référer à la note 1 des comptes consolidés au 31/12/2013.*

### **1.2. Evènements postérieurs à la clôture**

L'assemblée Générale du 6 août 2012 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions en rémunération de l'acquisition des actions de la société Seeker Security Ltd. Les actionnaires de la société Seeker Security Ltd ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches.

La 1ere tranche (390 516 ORA) a été remboursée en actions le 2 janvier 2014 à raison d'une action pour une ORA. Les actions nouvelles émises ont été admises aux négociations sur l'Eurolist C d'Euronext PARIS. La société Technologies détient depuis cette date 72.6% du capital de Quotium Technologies.

### **1.3. Présentation des comptes annuels**

#### **1.3.1. Commentaires sur les comptes annuels de Quotium Technologies SA**

Les comptes annuels de QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A. ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 29 avril 2014.

Les comptes de la société ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis. Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels.

Au 31 décembre 2013, le total du bilan, de même montant que l'an dernier, s'élève à 14 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 1 261 890 titres de 1,60 euros de nominal.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.

### Dettes fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes QUOTIUM TECHNOLOGIES à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Répartition en %	2013	2012
<b>Dettes fournisseurs non échues</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
dont :		
- à 30 jours	100%	100%
- entre 30 jours et 45 jours		
- au-delà de 45 jours		
<b>Dettes fournisseurs échues</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

Conformément à l'article L233-3 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2013.

Le compte de résultat de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2013 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Chiffre d'affaires (C.A.)	3 994	4 990
Résultat d'exploitation (REX)	89	(270)
<i>REX en % du C.A.</i>	2%	-5%
Résultat financier	(334)	(22)
Résultat exceptionnel	0	(3)
Résultat Net (R.N.)	127	(63)
<i>R.N. en % du C.A.</i>	3%	-1%

La baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'apport de l'activité Storsentry à Quotium Datasentry

Il est à noter que les actions visant à restaurer la rentabilité de la société menées ces 2 dernières années ont porté leurs fruits La société Quotium Technologies a renoué avec un résultat d'exploitation positif représentant 2% de son Chiffre d'affaire en 2013.

Par prudence, la société a souhaité provisionner les encours présentant un risque de non recouvrement, ce qui impacte son résultat financier.

Après prise en compte du Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation pour un montant de 373K€, le résultat net s'établit à 3% du chiffre d'affaires.

en K€	2013	2012	Var. en K€
Produits logiciels	620	1 314	-694
Services de maintenance, conseil	3 373	3 676	-303
<b>Total</b>	<b>3 994</b>	<b>4 990</b>	<b>-996</b>

La société a connu en 2013 une année de transition commerciale inversant le mix de facturation de ses produits historiques vers ses produits de Sécurité informatique L'effort commercial s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2013 (démonstration clients, préparation et participation à des roadshows)

pour présenter la solution logicielle de Sécurité Informatique auprès des grands comptes français et étrangers.

Par ailleurs, les revenus des produits historiques résistent bien, ce qui confère une solidité financière appréciable à la société Quotium Technologies.

#### Activités des filiales

A l'exception de la société SEEKER SECURITY LTD, qui a participé au développement du logiciel Seeker, les filiales ne détiennent pas d'actif économique stratégique. Les filiales en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sont des filiales commerciales dont l'objet est la distribution des produits logiciels du Groupe, la fourniture de services de maintenance de premier niveau, et de services de conseil.

#### QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd (Royaume-Uni)

Avec une progression de l'ordre de 40% de son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier, la filiale britannique a enfin renoué avec les bénéfices. Le chiffre d'affaire s'établit à 471K€ pour un bénéfice d'exploitation de 28 K€. Les belles signatures de fin d'année et la qualité du portefeuille permettent d'être confiants dans les perspectives de développement de cette filiale.

#### QUOTIUM Corp (Etats-Unis)

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires 2013 ressort à 170 K€, stable par rapport à l'an dernier, mais en deçà des attentes. La perte de l'exercice s'élève à 75 K€. La filiale américaine s'était concentrée sur le développement de l'activité Storsentry en 2013. En 2014, l'activité commerciale sera déployée autour des solutions de Sécurité informatique. Le groupe a décidé de renforcer sa présence sur le marché américain, compte tenu du grand potentiel commercial et du dynamisme de cette zone.

#### SEEKER SECURITY LTD (Israël)

La société israélienne, constituée d'une équipe de 16 personnes contribue fortement au développement du logiciel Seeker. Une collaboration étroite entre les équipes de développement françaises et israéliennes a été mise en place tout au long de l'année 2013 pour mener à bien les grands chantiers technologiques du Groupe. Par ailleurs, quelques ventes auprès des grands donneurs d'ordre ont été réalisées localement.

#### QUOTIUM DATASENTRY(France)

La société Quotium a fait l'apport à la société Quotium Datasentry en juin 2013 de l'activité développée autour du logiciel Storsentry à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La société a réalisé un chiffre d'affaire de 319 K€ et a enregistré une perte d'exploitation de 336 K€

La société Quotium Technologies envisage de se rapprocher d'autres acteurs dans le domaine du stockage de données pour relancer sa filiale.

#### AGILELOAD(France)

La société, créée en juin 2012, avait pour vocation de fournir une solution téléchargeable de tests de performance des applications web notamment auprès des pays émergents. Cette activité n'a pas connu le développement attendu. Le chiffre d'affaire et le résultat sont non significatifs sur l'exercice 2013.

### **1.3.2. Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies**

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2013, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués restent inchangés

par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1er janvier 2013.

### Le compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2013 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

<b>RESULTATS</b>	<b>EXERCICE 2013</b>	<b>EXERCICE 2012</b>
Chiffre d'affaires (C.A.)	4 131	5 364
Résultat Opérationnel Courant	-682	-1 219
<i>Excédent Brut d'Exploitation</i>	-855	-111
En % du C.A.	-21%	-2%
<b>Résultat net</b>	<b>-636</b>	<b>-995</b>
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>-324</b>	
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-960</b>	<b>-995</b>

La variation du chiffre d'affaires entre 2012 et 2013 s'explique notamment par le retraitement de la branche d'activité destinée à être cédée présentée séparément dans les comptes IFRS.

A noter que les charges de l'exercice 2013 intègrent les dépenses de la filiale israélienne sur une année pleine (versus 2 mois en 2012) et expliquent en totalité la perte de l'exercice.

La transition commerciale des produits historiques vers les produits de sécurité s'est faite progressivement sur l'exercice, mais n'a pas permis d'atteindre le point d'équilibre financier

L'activité Storsentry est en marge du cœur métier du groupe et n'a pas la taille critique suffisante pour lui permettre d'être un acteur majeur sur sa niche de marché. L'entreprise étudie de nouveaux scénarii de développement.

### L'état de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres consolidés s'établissent à 2.9 M€ versus 3.9 M€ au 31 décembre 2012.

En 2013, la société a bénéficié d'un prêt à taux zéro de 0.5M€ de la part de l'Oséo. Elle a émis en date du 25 octobre 2012 un emprunt obligataire remboursable en actions, enregistré dans les comptes pour un montant total de 0.9 M€. Elle dispose également d'une aide de l'OSEO de 0,2 M€, d'un contrat d'assurance prospection pour un montant de 0.2M€ et d'une avance de l'OCS (Ministère de l'industrie israélien) de 0.5 M€ pour ses projets de développement technique.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 1.9 M€.

### **1.4. Perspectives 2014 du Groupe**

Sur le plan technologique, le caractère innovant de la solution Seeker a été confirmé. Les équipes françaises et israéliennes ont travaillé de concert sur les grands chantiers de l'année 2013 et poursuivront leur collaboration en 2014. Des partenariats technologiques avec des grands éditeurs, essentiellement américains sont en cours de signature en ce début d'année.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra en 2014 le développement de sa gamme.

Sur le plan commercial, l'atonie du marché français a incité le groupe à aller chercher les opportunités de croissance à l'export et notamment aux USA. Seul le marché anglais au sein d'une Europe timorée

paraît actif et réceptif aux produits en technologie de rupture. Comme en 2013, le logiciel s'adressera en priorité aux activités orientées e-business, particulièrement vulnérables et pour lesquelles la sécurité des applications constitue un enjeu vital.

Sur le plan social, les collaborateurs continueront à être la première valeur du Groupe. Le conseil d'administration du 17 décembre 2013 a arrêté les principales modalités d'un plan d'émission de stock-options au bénéfice des salariés de Quotium Technologies et de ses filiales. Il sera mis en œuvre dans le courant de l'exercice 2014. L'objectif est double : attirer des collaborateurs hautement qualifiés en France et à l'étranger et également faire bénéficier les équipes actuelles de l'augmentation de la valeur de leur entreprise.

Sur le plan financier, tout sera mis en œuvre pour atteindre le point d'équilibre financier en 2014, y compris un recentrage des activités sur le métier du Groupe si leur contribution marginale est insuffisante. La vigilance sur les marges opérationnelles de l'ensemble du groupe sera le maître mot de l'année. La bonne performance de Quotium Technologies en 2013 constitue un résultat encourageant pour les actions futures.

La société Quotium Technologies ambitionne d'être un acteur reconnu du marché de la vulnérabilité des applications dans les trois ans. La reconnaissance du marché américain paraît incontournable. Pertinence, Transparence, Simplicité sont les qualités reconnues du logiciel Seeker, mais demeureront également les mots clés de la réussite de Quotium Technologies.

## 1.5. Recherche et Développement

Conformément aux articles L.225-100 et L.232-1.II du Code de Commerce, sont ici présentées les activités en matière de recherche et de développement menées par le Groupe.

	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
	Total	Total
Dépenses en K€ (frais de personnel et sous-traitance)	2 257	1 498
<i>En % du CA consolidé</i>	<i>48%</i>	<i>28%</i>
Effectif moyen	25	17
<i>En % de l'effectif global</i>	<i>60%</i>	<i>52%</i>

Les dépenses de R&D ont augmenté de 50% entre 2012 et 2013, grâce au renfort des équipes israéliennes en 2013. La version 2.7 du logiciel Seeker a été approuvée et livrée en fin d'année 2013 et de nombreuses fonctionnalités ont été développées à la demande des clients.

Une nouvelle version majeure est en préparation dont la livraison est programmée en 2014. De nouvelles fonctionnalités viendront compléter celles existantes.

## 1.6. Facteurs de risque

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire, monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Les autres facteurs de risque (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêt et risque de change) sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.20).

La société n'a pas une politique de recours aux instruments de couverture des risques de taux ou de change, compte tenu des faibles enjeux.

## 1.7. Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 127 486 € pour QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Nous vous proposons de l'affecter en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 883 444 €.

## 2. Informations juridiques

### 2.1 Les dirigeants

Les mandataires sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont :

- **Monsieur Michel TIBERINI**, Président Directeur Général.
- **Monsieur Albert ALCABAS**, administrateur indépendant, membre du comité d'audit et dont le mandat courant jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.
- **Madame Maryse BLANCARD**, administrateur
- **Monsieur Frédéric GROUVEL**, administrateur

L'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a mis fin par anticipation aux mandats des administrateurs, Maryse BLANCARD et Frédéric GROUVEL.

- **Monsieur Ofer MAOR**, administrateur
- **Monsieur Amit BANAI**, administrateur démissionnaire au Conseil d'Administration du 17 décembre 2013
- **Monsieur Ron PORAT**, administrateur dont la nomination a été proposée au Conseil d'Administration du 17 décembre 2013 en remplacement de Monsieur Amit BANAI démissionnaire.

Les mandats de Messieurs Ofer MAOR et Ron PORAT courent jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2018 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2017.

- **Monsieur Dominique BOURRA**, administrateur nommé par l'Assemblée Générale du 28 juin 2013 et dont le mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

### Mandats et fonctions des dirigeants et mandataires sociaux de la SA durant l'exercice

Les mandats et fonctions des dirigeants et membres du conseil d'administration exercés durant l'exercice sont les suivants :

### **M. Michel TIBERINI**

- Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES,
- Président de TECHNOLOGIES SAS
- Président de Equity Consulting SAS
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Inc.
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd
- Président de QUOTIUM Corp
- Président de QUOTIUM DATAENTRY
- Président de SEEKER SECURITY LTD (nommé le 7/11/2013)
- Administrateur de THESAURYS
- Gérant de Carlogy SARL
- Co-gérant d'Artistic Records SARL
- Gérant de Holditec SARL
- Représentant de TECHNOLOGIES SAS dans Yachting Motion

### **Mme Maryse BLANCARD**

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES

### **M. Frédéric GROUVEL**

- Associé-gérant de la SCI H2J,
- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES,

### **M. Albert ALCABAS**

- Administrateur QUOTIUM TECHNOLOGIES

### **M. Ofer MAOR**

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)
- Président de SEEKER SECURITY LTD (jusqu'au 7/11/2013)

### **M. Amit BANAI**

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN LAW OFFICE (depuis le 13/02/2005)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN TRUST COMPANY LTD (depuis le 14/02/2007)

### **M. Dominique BOURRA**

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (nommé par l'Assemblée Générale du 28 juin 2013)

### **M. Ron PORAT**

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (nomination ratifiée par l'Assemblée Générale du 27 janvier 2014)
- Président de SHINE
- Président de KAILASH

## 2.2 Rémunérations et avantages

Aucune résolution visant à attribuer des jetons de présence aux administrateurs, n'a été soumise à l'Assemblée Générale au cours de l'exercice 2013.

En dérogation aux recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, la société n'a pas souhaité introduire une part variable dans la rémunération de son Président Directeur Général (PDG).

Monsieur Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES, n'a perçu, au cours de l'exercice 2013 et des exercices précédents, aucune rémunération directe de la part de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales. Monsieur Michel Tibérini est rémunéré par une société sans lien capitalistique avec la société TECHNOLOGIES (société mère de QUOTIUM TECHNOLOGIES) et ses filiales. Des prestations de management sont facturées à ce titre à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

<b>Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Michel Tibérini – Président Directeur Général</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées ci-après)	135 333	131 194
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>135 333</b>	<b>131 194</b>

<b>Maryse Blancard – Administrateur</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

<b>Frédéric GROUVEL – Administrateur</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

<b>Albert ALCABAS – Administrateur</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

<b>Ofer Maor – Administrateur</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	102 458	117 667
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

<b>Amit Banai – Administrateur</b>	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

<b>Dominique Bourra – Administrateur</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant

<b>Ron Porat – Administrateur</b>	<b>Exercice 2013</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant

Nous vous rappelons qu'en rémunération de la vente de leurs actions de la société Seeker Security Ltd, les administrateurs Ofer Maor, Ron Porat et Amit Banai ont bénéficié d'Obligations Remboursables en Actions.

	1 <sup>ère</sup> tranche : ORA I	2 <sup>ème</sup> tranche : ORA II
Ofer MAOR	83 128 remboursées le 2/01/2014	60 521, remboursables le 2/05/2015 ou au plus tard le 2/05/2016, sous réserve de réalisation d'objectifs de ventes.
Amit BANAI	698 remboursées le 2/01/2014	-
Ron PORAT	73 152 remboursées le 2/01/2014	60 521, remboursables le 2/05/2015 ou au plus tard le 2/05/2016, sous réserve de réalisation d'objectifs de ventes.

Tableau récapitulatif des rémunérations du Président Directeur Général (en euros)

<b>Michel TIBERINI,</b> Président Directeur Général	<b>Exercice 2012</b>		<b>Exercice 2013</b>	
	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe (1)	128 058	128 058	128 058	128 058
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature (voiture de fonction)	7 275	7 275	3 136	3 136
<b>TOTAL</b>	<b>135 333</b>	<b>135 333</b>	<b>131 194</b>	<b>131 194</b>

(1) En 2013, la société TECHNOLOGIES a refacturé à sa filiale QUOTIUM TECHNOLOGIES des prestations de management (assistance commerciale, financière et stratégique) à hauteur de 700 000 €, figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Ces prestations intègrent en 2013 notamment la quote-part de la rémunération fixe annuelle de Michel Tibérini et les coûts de fonctionnement des Directions Générale, Administrative et Financière.

Engagements de toute nature pris par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au bénéfice de ses mandataires sociaux.

Mandataires sociaux	Contrat de travail chez QUOTIUM TECHNOLOGIES, ses filiales ou la société contrôlante (TECHNOLOGIES)	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non concurrence
<b>Michel TIBERINI</b> Président Directeur Général Date début de mandat : 13/06/2005 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
<b>Maryse BLANCARD</b> Administrateur Date début de mandat : 27/08/2007 Fin de mandat décidée par l'AG du 28 juin 2013	NON	NON	NON	NON
<b>Frédéric GROUVEL</b> Date début de mandat : 06/06/2006 Fin de mandat décidée par l'AG du 28 juin 2013	NON	NON	NON	NON
<b>Albert ALCABAS</b> Date début de mandat : 30/06/2010 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
<b>Ofar Maor</b> Date début de mandat : 6/08/2012 Date de fin de mandat : 2018	OUI	NON	NON	NON
<b>Amit Banai</b> Date début de mandat : 6/08/2012 Fin du mandat par démission le 17 décembre 2013	NON	NON	NON	NON
<b>Dominique Bourra</b> Date début de mandat : 28/06/2013 Date de fin de mandat : 2019	NON	NON	NON	NON

<b>Ron Porat</b> Reprise du mandat en cours de M. Amit Banai Date de fin prévue : 2018	NON	NON	NON	NON
--	-----	-----	-----	-----

Options de souscription ou d'achat consenties et/ou levées au cours de l'exercice 2013

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>			
<b>Nom du dirigeant mandataire social</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nombre d'options levées durant l'exercice</b>	<b>Prix d'exercice</b>
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
DOMINIQUE BOURRA			
RON PORAT			
<b>TOTAL</b>			

Actions de performance attribuées et/ou devenues disponibles au cours de l'exercice 2013

<b>Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice</b>	<b>Conditions d'acquisitions</b>
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
DOMINIQUE BOURRA			
RON PORAT			
<b>TOTAL</b>			

## 2.3 Titres de la société

### *Information sur l'actionariat*

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, font ressortir qu'au 31 décembre 2013, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après :

<b>AU 31 DECEMBRE 2013</b>			
<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>% des droits de vote</b>
Technologies SAS	1 199 727	95,07%	97,08%
Autres actionnariat au nominatif	9 934	0,79%	0,80%
Actionnariat au porteur	50 512	4,00%	2,04%
Titres auto-détenus	1 717	0,14%	0,07%
<b>TOTAL</b>	<b>1 261 890</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les ORA I ont été remboursées au 2 janvier 2014. Pour information la répartition du capital au 31 mars 2014 est la suivante :

<b>AU 31 MARS 2013</b>			
<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>% des droits de vote</b>
Technologies SAS	1 199 727	72,60%	83,84%
Autres actionnariat au nominatif	400 450	24,23%	14,34%
Actionnariat au porteur	50 605	3,06%	1,77%
Titres auto-détenus	1 624	0,10%	0,06%
<b>TOTAL</b>	<b>1 652 406</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Il est rappelé que les actions inscrites au nominatif disposent d'un droit de vote double.

Les titres d'autocontrôle ont été acquis dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en juillet 2013 avec la société Portzamparc :

- Cours d'achat moyen des 1717 titres auto détenus : 10,89 euros
- Valeur nominale au 31/12/2013 des titres auto détenus : 11,25 euros

Les frais de négociation liés au contrat de liquidité se sont élevés à 5 566 euros sur l'exercice 2013.

***Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société (art. 223-26 du Règlement général de l'AMF)***

Aucune transaction n'a été réalisée en 2013, par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées, sur les titres de la société.

***Participation des salariés au Capital***

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société. Au 31 décembre 2013, la société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise ou de fonds d'actionnariat.

L'Assemblée Générale du 27 janvier 2014 a été appelée à se prononcer sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés. Ce projet de résolution a été refusé à l'unanimité.

***Acquisition par la Société de ses propres actions***

<b>Autorisation accordée</b>	<b>Date de l'Assemblée Générale</b>	<b>Échéance de l'autorisation</b>	<b>Utilisation faite de l'autorisation</b>	<b>Limitations fixées par l'Assemblée Générale</b>
Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter jusqu'à 10% des actions de la Société (soit 126 189 actions)	28/06/2013	28/12/2014	Mise en place d'un contrat de liquidité en juillet 2013	Montant maximal du programme : 3 785 670 € Prix d'achat maximum de 30 € par action

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social .

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action QUOTIUM TECHNOLOGIES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (ex AFEI) admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Un contrat de liquidité avec la société Porzamparc a été signé en juillet 2013,

### ***Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique***

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont décrites dans la partie « information sur l'actionariat ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double (art. 18 - 4° des statuts).

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires en vigueur à ce jour.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

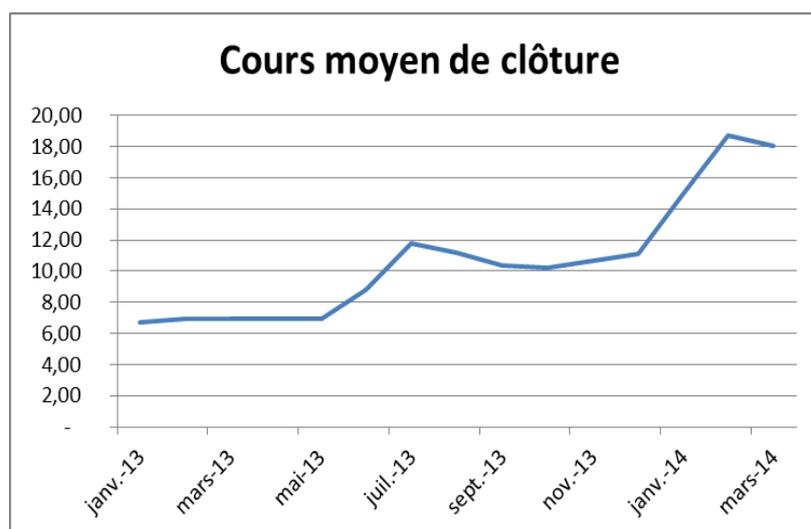
La modification des statuts de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

### ***Evolution du cours de l'action entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013***

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ».



(Source : NYSE Euronext)

Le volume d'actions échangées sur l'année a augmenté de 309% par rapport à l'année précédente. Le contrat de liquidité mis en place en juillet 2013 représente 80% des échanges globaux. Les actions quotidiennes ont permis de limiter les variations day-to-day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes. L'action a progressé durant l'exercice 2013. Cette augmentation s'est poursuivie en 2014 (valeur moyenne 18,01 € en mars 2014)

### ***Adoption d'un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions***

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié du Groupe des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la société. Ces options consenties ne pourront donner droit à un nombre total d'actions de la société supérieur à 3% du capital social de la société à la date d'attribution.

Les modalités de ce plan de stock-options avaient été arrêtées par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2013.

## 2.4 Autres informations

### ***Dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts (articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I.)***

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge ou dépense somptuaire visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

### ***Dividendes***

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

### ***Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)***

#### *Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie*

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, vos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

#### *1) Bail commercial*

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 5 août 2005, la prise à bail par notre société d'un local commercial appartenant à la société TECHNOLOGIES SAS, situé à Courbevoie (92400), 84/88 boulevard de la Mission Marchand. Le bail commercial a été initialement conclu pour une durée de neuf ans, commençant à courir à compter du 5 août 2005.

Des avenants à ce bail ont été signés au cours des exercices 2008 et 2012 :

- l'avenant n°2 autorisé par le Conseil d'Administration du 14 janvier 2008,
- l'avenant n°3 autorisé par le Conseil d'Administration du 4 avril 2008,
- l'avenant n°4 autorisé par le Conseil d'Administration du 4 juillet 2008,
- l'avenant n°5 autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mai 2012,
- l'avenant n°6 autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mai 2012.

Au titre de l'exercice 2013, la charge comptabilisée par notre société s'élève à 205 400 €. Notre société a versé un dépôt de garantie, dont le montant s'élève à 34 403 €.

#### *2) Convention de refacturation de frais au titre des surfaces occupées*

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de refacturation de frais entre les sociétés TECHNOLOGIES SAS et QUOTIUM TECHNOLOGIES au titre du coût des surfaces occupées par les salariés de QUOTIUM TECHNOLOGIES, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette prestation est calculée sur la base du prix du m<sup>2</sup> du marché, soit une base annuelle de 45 732 € HT par an. Le montant facturé en 2013 au titre de cette convention s'élève à 45 732 €.

#### Convention poursuivie avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD

##### *- Contrat de distribution des produits de notre société au Royaume Uni et en Europe*

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 31 janvier 2008, la conclusion par notre société d'un contrat de distribution avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD. Aux termes du contrat, conclu le 2 janvier 2008, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES perçoit une

rémunération à hauteur de 20% des ventes de licences et de maintenance réalisées par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD au Royaume Uni et en Europe.  
Au titre de l'exercice 2013, le produit comptabilisé par notre société s'élève à 37 783 €.

#### Contrat de distribution du produit StorSentry avec QUOTIUM CORP

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2010 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et QUOTIUM CORP, afin de promouvoir la distribution du produit StorSentry sur le marché américain.

Conformément à ce contrat, QUOTIUM TECHNOLOGIES SA a enregistré des revenus de royalties à hauteur de 51 139 € au titre de l'exercice 2013.

#### Convention poursuivie avec YACHTING MOTION

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société YACHTING MOTION, société détenue à 100% par la société TECHNOLOGIES, actionnaire de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 €. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.

#### Convention poursuivie avec EQUITY CONSULTING

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société EQUITY CONSULTING, société dont M. TIBERINI est Président. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice

1. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestation de services entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société SEEKER SECURITY LTD. Cette convention, qui prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels supportés par SEEKER SECURITY LTD.  
QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré une charge de 181 641 € au titre de l'exercice 2013.
2. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestation de support technique entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société SEEKER SECURITY LTD. Cette convention, qui prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels majorés de 5%.  
QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré une charge de 330 380 € au titre de l'exercice 2013.
3. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société QUOTIUM DATASENTRY. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 37 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 37 000 €.
4. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société AGILE LOAD. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 2 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à

- compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 2 000 €.
5. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 20 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 20 000 €.
  6. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques, entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 700 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le montant pris en charge en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 700 000 €.
  7. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES et ADEQUAT RH. Le montant des prestations comptables, administratives et juridiques a été évalué à 7 500 € HT par an. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 7 500 €.

### **3. Informations non financières, sociales et environnementales**

Le développement de notre Groupe dans un contexte international ne pourra se réaliser qu'en considérant simultanément toutes les dimensions de l'entreprise ; finance, efficacité opérationnelle, stratégie, Ressources Humaines, relations avec les partenaires, clients, fournisseurs et actionnaires.

Le décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif à la mise en œuvre de l'article 225 du Grenelle II nous invite à présenter les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux pertinents pour notre Groupe.

En tant qu'éditeur de logiciels, nos intérêts et nos enjeux porteront naturellement sur nos collaborateurs, principal atout de notre Groupe et sur nos clients, fondement même de notre croissance.

Les informations du présent rapport concerneront le Groupe implanté dans quatre pays : France, Israël, Royaume-Uni, Etats-Unis. Les indicateurs sociaux portent sur l'ensemble du Groupe, les commentaires quant à eux porteront essentiellement sur la France et l'Israël qui regroupent 93% des effectifs du Groupe.

#### **I. Informations sociales**

Le Groupe fait de sa gestion des Ressources Humaines un élément clé de sa stratégie. La politique sociale du Groupe passe par une vigilance:

- sur le niveau de rémunération. Des revues annuelles d'augmentation de salaires sont faites par la Direction financière du Groupe.
- sur l'harmonisation des salaires entre sociétés du Groupe pour éviter la discrimination et favoriser la mobilité interne
- sur le niveau d'expertise technique des collaborateurs (formation à la demande)
- sur les performances individuelles et l'adéquation au poste et aux attentes du collaborateur. Un entretien annuel est réalisé entre le collaborateur et son manager qui donne lieu à une évaluation formelle. Pour permettre une transparence dans les échanges et une relation unique entre les deux parties, l'évaluation n'est transmise au service du personnel qu'en cas de problème.

Il en résulte une stabilité des équipes (turnover faible/ancienneté importante), une pyramide des âges bien équilibrée entre la population sénior et junior. En revanche la population féminine est globalement moins bien représentée par rapport au secteur mais ce ratio se modifie parmi les jeunes embauchés.

### **Structure des effectifs**

L'effectif total au 31 décembre 2013 est de 41 collaborateurs dont 95% de cadres. Ce pourcentage élevé témoigne du haut niveau de qualification de nos collaborateurs.

<b>31-déc.-13</b>		
<b>Effectif total en fin d'exercice</b>	en valeur	%
France	21	51%
Royaume-Uni	2	5%
Etats-Unis	1	2%
Israël	17	41%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

Tous les contrats de travail sont à durée indéterminée.

<b>31-déc.-13</b>		
<b>Répartition de l'effectif total par sexe</b>	en valeur	%
Hommes	32	78%
Femmes	9	22%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>

Le faible taux de féminisation des équipes est propre au secteur d'activité du Groupe. D'après l'étude statistique enquête emploi effectuée par l'INSEE entre 2010 et 2012, les effectifs féminins représentent 27,2% des effectifs du secteur logiciels et services informatiques. Nous sommes en deçà de la moyenne du secteur. Toutefois la parité a été totalement respectée en 2013 avec 50% d'embauche de femmes. En effet, le Groupe Quotium Technologies, s'attache à rechercher la mixité des équipes, garante de la diversité et de la complémentarité des sensibilités et des comportements professionnels.

### ***Âge moyen et répartition par âge***

Au 31 décembre 2013, l'âge moyen de l'effectif Groupe est de 41 ans, avec des disparités par pays en fonctions des produits vendus et des technologies développées. La France emploie des séniors experts dans les produits historiques du Groupe. Les nouvelles technologies web vont concerner des populations plus jeunes en France et à l'étranger.

<b>Age moyen et répartition par âge (en %) au 31 décembre 2013</b>	<b>Effectif Groupe</b>	<b>France</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Israël</b>	<b>Etats Unis</b>
moins de 25 ans	2%	0%	0%	6%	0%
25-29 ans	17%	0%	0%	35%	100%
30-34 ans	10%	10%	0%	12%	0%
35-39 ans	20%	10%	100%	24%	0%
40-44 ans	17%	19%	0%	18%	0%
45-49 ans	7%	14%	0%	0%	0%
50-54 ans	17%	33%	0%	0%	0%
55-59 ans	7%	14%	0%	0%	0%
60 ans et plus	2%	0%	0%	6%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Age moyen</b>	<b>41</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>29</b>

### *Ancienneté moyenne et répartition par ancienneté*

Au 31 décembre 2013, l'ancienneté moyenne du Groupe est de 10 ans.

<b>Répartition des effectifs par ancienneté (en %) au 31 décembre 2013</b>	<b>Effectif Groupe</b>	<b>France</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Israël</b>	<b>Etats Unis</b>
Moins de 5 ans	49%	25%	50%	82%	6%
5-9 ans	17%	18%	50%	18%	0%
10-14 ans	7%	14%		0%	0%
15-19 ans	7%	11%		0%	0%
20-24 ans	5%	14%		0%	0%
25-29 ans	7%	11%		0%	0%
30 ans et plus	7%	7%		0%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

L'ancienneté importante des collaborateurs dans le Groupe est le reflet de la politique de gestion des Ressources Humaines soucieuse de fidéliser ses collaborateurs et vigilante sur leurs conditions de travail.

Dans le cadre des entretiens d'appréciation annuels, il est demandé aux différents managers de faire un bilan sur les actions de formation envisagées pour maintenir l'employabilité des collaborateurs et leur permettre d'évoluer au sein du Groupe.

### *Politique de recrutement*

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a recruté 4 collaborateurs en CDI. La Direction Générale s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes aux horizons divers, disposant des compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités. De par la taille de notre Groupe, notre politique de recrutement vise à s'entourer de profils autonomes, polyvalents et force de proposition.

## Turnover

Turnover par zone géographique (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
Turnover	15%	18%	N/A	12%	N/A

Le turnover naturel du Groupe est faible. Par ailleurs, 2 licenciements ont été notifiés en début d'année 2013 dans le Groupe.

## Rémunérations

La politique de rémunération de Quotium Technologies se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des spécificités du secteur d'activité, des conditions du marché local de l'emploi et des performances individuelles.

Rémunération moyenne (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
Moins de 2 000 euros	8%			18%	0%
De 2 000 à 3 000 euros	5%	10%	0%	0%	0%
De 3 001 à 4 000 euros	23%	24%	0%	24%	0%
De 4 001 à 5 000 euros	18%	19%	0%	18%	0%
De 5 001 à 6 000 euros	30%	33%	50%	24%	100%
Plus de 6 000 euros	18%	14%	50%	18%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Compte tenu de la séniorité des équipes en France et de leur niveau d'expertise, le salaire moyen mensuel en France est de 5 025 euros en 2013. La grille de salaires proposés par le Groupe en France se positionne très au-dessus de notre secteur d'activité (Information INSEE 2011 – salaire moyen annuel : 47,4 K€).

Le salaire moyen mensuel en Israël est de 4 532 euros en 2013. Il est dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur des hautes technologies en Israël. Le différentiel de 10% par rapport à la France s'explique par l'âge et l'ancienneté des collaborateurs.

Une politique de rémunération variable existe pour les fonctions commerciales.

Les salariés bénéficient d'une augmentation générale indexée sur l'évolution du coût de la vie et d'augmentations individuelles *pro-meritis*. Il est tenu compte des évolutions internes. La cohérence des rémunérations par rapport au marché est vérifiée annuellement. La Direction Générale veille à une égalité de traitement en termes de rémunération et d'évolution de carrière entre les hommes et les femmes.

## Politique d'actionnariat salarié

La société a décidé de mettre en place un plan de stock-options réservé aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe afin non seulement d'attirer les profils compétents mais aussi d'associer les salariés à la croissance de l'entreprise et de les fidéliser. 3% du capital leur est ainsi réservé. Le plan de Stock-options sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2014.

Ce plan assurera l'attractivité du Groupe en tant qu'employeur international et permettra de proposer aux futurs collaborateurs une rémunération compétitive par rapport à ses concurrents internationaux. Les plans de stock-options sont des dispositifs courants dans les pays anglo-saxons où le Groupe concentre désormais ses efforts de développement .

### **Organisation du travail et absentéisme**

En France, l'horaire hebdomadaire moyen pour tous les salariés à temps plein est de 35 heures, sauf pour les cadres en forfait jours par an.

Les contrats à temps partiel ne sont pas significatifs au sein du Groupe.

En Israël, l'horaire quotidien pour tous les salariés est de 8,5 heures tel que défini par la loi sociale israélienne.

#### ***Absentéisme***

Le taux d'absentéisme au sein du Groupe Quotium Technologies est peu significatif. La cause principale d'absentéisme est la maladie.

Les collaborateurs de la filiale israélienne effectuent le service militaire minimum requis par la loi israélienne « Reserve Duty Law ». Le nombre de jours minimum requis par la loi varie en fonction du sexe, de l'âge, et du poste dans l'armée de la personne.

<b>Taux d'absentéisme par pays et par motif (en%)</b>	<b>Effectif Groupe</b>	<b>France</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Israël</b>	<b>Etats-Unis</b>
Maladie	2%	1%	0%	3%	0%
Congés Maternité/Paternité	1%	0%	0%	3%	0%
Service Militaire	1%	0%	0%	1%	0%
Absences rémunérées (événements familiaux)	0%	0%	0%	0%	0%
Autre type d'absence	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Taux global d'absentéisme</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>7%</b>	<b>0%</b>

Il n'a pas été enregistré d'accident de travail ou de maladie professionnelle au cours de l'exercice 2013, ni au cours des années précédentes.

### **Relations sociales**

Les dernières élections du personnel organisées en juillet 2010 ont donné lieu à un PV de carence ; aucune candidature n'ayant été présentée.

La société Quotium Technologies prévoit des élections des délégués du personnel courant juillet 2014.

La taille du Groupe et son organisation (peu de niveaux hiérarchiques intermédiaires) permettent une facilité d'accès aux instances dirigeantes.

#### ***Dispositif de communication interne***

Le Groupe dispose d'un intranet sur lequel les salariés peuvent consulter de nombreuses informations et actualités relatives aux ressources humaines, à la formation (DIF...)...Il est aussi possible pour les collaborateurs d'émettre des suggestions.

## **Hygiène et sécurité**

L'activité du Groupe d'édition de logiciels ne présente pas de risque majeur pour la santé et la sécurité des collaborateurs.

Compte tenu de la taille du Groupe, il n'existe pas de CHSCT. En France, le Document Unique de gestion des risques est mis à jour régulièrement et validé par l'Inspection du Travail et la Médecine du Travail.

En France, les locaux sont situés dans un immeuble récent, respectant les normes de sécurité, effectuant les vérifications en vigueur et offrant une ergonomie des postes de travail. De plus, les collaborateurs bénéficient des actions mises en place au sein de l'immeuble pour assurer la sécurité des occupants et préserver leur santé :

- présence de sauveteurs secouristes du travail (vérification régulière de leur compétence ),
- tests d'évacuation de l'immeuble une fois par an,
- accès à un restaurant d'entreprise permettant une prise de repas équilibrés et diversifiés...

## **Développement des collaborateurs**

Le Groupe évalue chaque année à travers un entretien individuel les performances de ses collaborateurs. Il permet de détecter les points forts et axes d'amélioration des collaborateurs, de mieux connaître leurs aspirations d'évolution et de proposer, en cohérence avec la stratégie du Groupe, des actions concrètes pour les accompagner dans leur projet de carrière. La formation constitue un de ces outils. Elle permet l'acquisition ou l'approfondissement de compétences nouvelles et favorise les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

Elles sont essentiellement effectuées suite aux demandes des salariés. Au cours de l'exercice 2013, les heures de formation réalisées ont essentiellement porté sur l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux outils informatiques et l'acquisition de compétence nouvelle des équipes financières en vue du développement de la structure du Groupe.

## **Egalité de traitement**

### ***Egalité homme-femme***

La mixité professionnelle fait partie intégrante de la culture du Groupe. A responsabilité équivalente, il n'y a pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Les femmes sont présentes au sein des instances dirigeantes et du Conseil d'administration.

### ***Emploi des personnes handicapées***

Le Groupe n'a pas employé de travailleur handicapé au sens de l'AGEFIPH au cours de l'exercice 2013. Toutefois le Groupe fait régulièrement appel à des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), notamment pour ses commandes de fournitures.

### ***Politique de lutte contre les discriminations***

La Direction Générale veille à ce que les équipes managériales appliquent scrupuleusement une politique de non-discrimination et intègre cette notion dans le cadre de ses recrutements.

## **Respect des conventions internationales**

Les pays dans lesquels sont implantées nos sociétés sont tous membres de l'OIT (l'Organisation Internationale du Travail ) et appliquent des règles en matière de droit du travail plus exigeantes que celles préconisées par cette organisation, notamment en matière de condition de travail .Sous le contrôle et l'impulsion de la Direction Financière du Groupe ,des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique,...) sont appliquées. Ces pratiques induisent également le respect de la liberté syndicale et bien entendu, celui des personnes.

## **II. Informations environnementales**

De par son activité de prestation de services et de par sa taille, le Groupe a un impact faible sur l'environnement. La nature des services informatiques délivrés, ne provoque aucun rejet dans l'air, l'eau ou le sol qui puisse présenter réellement des risques sur l'environnement et aucune mesure particulière ne peut être envisagée en la matière. De même l'activité du Groupe ne génère aucune nuisance sonore ou olfactive.

La société n'a pas de système en place permettant de suivre et d'obtenir des données chiffrées sur les consommations des ressources, les émissions de CO2 de l'entreprise (Bilan carbone non disponible) ou l'impact de l'activité sur les changements climatiques.

Pour autant, le groupe est fortement sensibilisé à ces questions.

Dans le cadre d'un programme expérimental, le Groupe s'est en effet engagé dans une démarche environnementale et responsable pour laquelle elle a obtenu en octobre 2011 la marque Envol (Engagement Volontaire de l'entreprise pour l'environnement). Le Groupe réalise des actions de sensibilisation (campagnes d'affichage et d'information régulière) auprès des salariés.

Cet engagement volontaire de la société Quotium Technologies SA traduit une véritable volonté de la Direction de s'inscrire dans une démarche environnementale et de fédérer ses collaborateurs autour de cet état d'esprit.

Nos actions portent principalement sur :

- **une sensibilisation continue des collaborateurs** par le biais d'affichage ou de l'intranet qui permet de diffuser des gestes éco-citoyens au sein de l'entreprise :
  - *sur le plan de la consommation énergétique* : extinction des ordinateurs et des matériels électriques, extinction des lumières après le départ, gestion centralisée du chauffage et de la climatisation avec bornage des températures et arrêt automatique, maintenance préventive des appareils électriques, remplacement des éclairages par des ampoules faibles consommations...
  - *Sur le plan du tri et du recyclage des déchets* : tri et recyclage du papier, des piles et des consommables liés aux imprimantes.
  - sur le plan de la maîtrise des consommations de papier* : dématérialisation de divers circuits administratifs (absences/congés...), paramétrage par défaut des imprimantes en noir et blanc...
  - *sur le plan des transports* : incitation à utiliser les transports en commun, utilisation des systèmes audio et de vidéoconférence afin de limiter les déplacements professionnels...
- **une politique d'achats** visant à acquérir des produits plus respectueux de l'environnement. Le Groupe achète notamment du papier dont l'impact sur l'environnement est faible (Ecolabel européen), des cartouches d'encre recyclables et diverses fournitures utilisant des matériaux recyclés.

## **III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable**

### **Impact territorial, économique et social de l'activité de l'entreprise**

Du fait de sa taille, l'impact territorial, économique et social de la société est limité. Le Groupe n'a pas mis en place d'action spécifique dans ce domaine.

## **Relation avec les établissements d'enseignement**

Le Groupe participe au financement de certaines grandes écoles en France par le versement de sa taxe d'apprentissage.

Par ailleurs, il s'attache à tisser des liens avec les institutions éducatives locales afin de faire connaître ses métiers à travers des offres de stage, de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il entend développer sa participation à des présentations sur les campus des grandes écoles et universités.

## **Sous-traitance et fournisseurs**

Le Groupe a peu recours à la sous-traitance en raison du domaine d'expertise dans lequel il agit. La société n'a pas jugé pertinent de mettre en place des contrôles spécifiques quant aux comportements responsables des fournisseurs et sous-traitants, à l'exception des attestations d'absence de travail clandestin qui peuvent être demandés.

## **Relation avec les parties prenantes**

*Relation avec les actionnaires :*

L'actionnariat du Groupe est constitué principalement de la société TECHNOLOGIES qui détient 95,07% du capital au 31/12/2013.

Néanmoins en vue de l'ouverture du capital du Groupe au 2 janvier 2014, la société a réalisé une refonte de son site internet et présente désormais les informations en anglais et en français .

Une adresse mail est dédiée aux actionnaires qui peuvent adresser leurs questions éventuelles.

*Relation avec les collaborateurs :*

La structure à taille humaine du Groupe permet une proximité et un contact quotidien de l'ensemble des collaborateurs avec la Direction. Cela assure également l'interaction des différents services du Groupe.

L'ensemble des collaborateurs du Groupe sont réunis lors d'un séminaire annuel visant à définir les orientations et objectifs de l'entreprise et de ses principaux collaborateurs.

Les nombreux déplacements effectués au cours de l'année entre Israël, la France, le Royaume Uni et les Etats Unis réalisés par les différentes équipes assurent également une communication régulière au sein du Groupe.

## **Loyauté des pratiques**

### ***Santé et sécurité des consommateurs***

Nos logiciels s'adressent aux entreprises. Ils n'exposent pas les utilisateurs à des risques sanitaires ou relatifs à leur sécurité.

### ***Gestion des données personnelles (clients ou collaborateurs)***

- Protection des données collaborateurs :

Les données du logiciel de comptabilité et du logiciel de paie sont stockées sur des serveurs isolés. Un sous réseau (Virtual LAN) a été créé pour accéder à ses informations, seuls les utilisateurs habilités y ont un droit d'accès.

- Protection des données clients :

La société ne gère pas sur son réseau de fichier ou base de données provenant de ses clients. Les produits de sécurité applicative sont installés directement sur les systèmes des clients sur site.

L'outil CRM dans lequel sont renseignées les données des contrats client est uniquement accessible à partir du réseau interne. Seules les personnes habilitées y ont accès avec un mot de passe individuel.

#### ***Prévention des risques de corruption***

Ayant des volumes d'achat restreints, le Groupe est faiblement exposé au risque de corruption. De plus au-delà d'un certain seuil, plusieurs fournisseurs sont systématiquement consultés et mis en concurrence avant d'engager la société.

En conformité avec nos procédures, tout engagement de dépense doit être établi par le demandeur et signé par la Direction Financière.

#### ***Actions menées en faveur des Droits de l'Homme***

La nature des services délivrés n'a pas donné l'occasion d'engager d'actions particulières dans ce domaine.

#### **IV. Note méthodologique**

Ce rapport est le résultat de la compilation des données chiffrées et des informations qualitatives transmises par les filiales à la Direction du Groupe qui en charge de l'établissement du reporting RSE s'est assurée de la cohérence des données transmises puis les a consolidées dans ce présent rapport.

#### **Périmètre du reporting :**

Les informations du présent rapport concernent :

- l'ensemble des filiales consolidées dans les comptes du Groupe au 31/12/2013
- l'ensemble de la zone géographique où sont implantées les filiales : France, Israël, Royaume-Uni, Etats-Unis.

#### **Période concernée par le reporting :**

La période couverte est du 01/01/2013 au 31/12/2013.

#### **Reporting social**

Les indicateurs sociaux sont établis à partir de l'ensemble des effectifs du Groupe. L'ensemble des contrats de travail des effectifs du Groupe sont à durée indéterminée.

Les commentaires quant à eux portent essentiellement sur la France et l'Israël (salaire moyen mensuel, horaire hebdomadaire moyen, relations sociales, hygiène et sécurité)

#### **Formules et Ratios**

##### **Rémunération moyenne :**

Les données sont établies à partir des rémunérations brutes mensuelles des effectifs présents au 31/12/2013.

##### **Turnover/Rotation de l'emploi :**

Il s'agit du net des flux Entrées/Sorties sur la période rapportée à l'effectif du début de période.

##### **Taux d'absentéisme :**

Nombre de jours d'absence hors congés payés divisé par le Nombre de jours travaillés sur l'exercice 2013.

## Indicateurs Loi Grenelle II

Dans le tableau ci-après, sont présentés les 42 indicateurs préconisés par la loi Grenelle II :

Informations sociales	Emploi	1	Effectif total et la répartition de salariés par sexe, par âge et par zone géographique	X
		2	Les embauches et les licenciements	X
		3	Les rémunérations et leur évolution	X
	Organisation du travail	4	L'organisation du temps de travail	X
		5	L'absentéisme	X
	Relations sociales	6	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	X
		7	Le bilan des accords collectifs	X
	Santé et Sécurité	8	Les conditions de santé et de sécurité au travail	X
		9	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	X
		10	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	X
	Formation	11	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	X
		12	Le nombre total d'heures de formation	Non significatif
	Egalité et traitement	13	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	X
		14	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	X
		15	La politique de lutte contre les discriminations	X
	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	16	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	X
		17	Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	X
		18	Elimination du travail forcé ou obligatoire	X
		19	Abolition effective du travail des enfants	X
Informations environnementales	Politique générale en matière environnementale	20	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	X
		21	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	X
		22	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Y
		23	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Aucune provision
	Pollution et gestion des déchets	24	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Y
		25	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Y
		26	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Y
	Utilisation durable des ressources	27	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Y
		28	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Y
		29	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	X
		30	L'utilisation des sols	Y
	Changement climatique	31	Les rejets de gaz à effet de serre	Y
		32	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Y
Protection de la biodiversité	33	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Y	
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	34	En matière d'emploi et de développement régional	Y
		35	Sur les populations riveraines ou locales	Y
	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées etc.	36	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	X
		37	Les actions en partenariat ou de mécénat	X
	Sous-traitance et fournisseurs	38	La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux	X
		39	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	X
	Loyauté des pratiques	40	Les actions engagées pour prévenir la corruption	X
41		Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Y	
42		Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	Y	

X : indicateur développé dans le présent rapport

Y : indicateur non pertinent au regard de l'activité

**4. Rapport du Commissaire aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales, et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Rapport du commissaire aux comptes désigné  
organisme tiers indépendant, sur les informations  
sociales, environnementales et sociétales  
consolidées figurant dans le rapport de gestion

## **Quotium Technologies**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Quotium Technologies, désigné organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le Cofrac, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

### ***Responsabilité de la société***

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans la note méthodologique présentée au chapitre du rapport sur les informations non financières, sociales et environnementales et disponible sur demande au siège de la société.

### ***Indépendance et contrôle qualité***

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

## ***Responsabilité du commissaire aux comptes***

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 3 personnes en avril 2014 pour une durée d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

## **1 Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2 Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### *Nature et étendue des travaux*

Nous avons mené un entretien avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>1</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées<sup>2</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 51% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

---

<sup>1</sup> Indicateurs quantitatifs : effectif total ; recrutements, licenciements et turnover ; taux d'absentéisme

Informations qualitatives relatives au développement des collaborateurs

<sup>2</sup> Quotium Technologies en France

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### ***Conclusion***

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris, le 30 avril 2014,

Le Commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Pascal Leclerc  
Associé

## **5. Honoraires des commissaires aux comptes**

L'information concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.19). Leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

**Tableau de résultat des cinq derniers exercices de Quotium Technologies SA**

Date d'arrêté	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice (mois)	12 mois				
<b>Capital Social</b>	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024
Actions ordinaires	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires HT	3 993 514	4 990 483	4 879 065	4 777 582	4 656 917
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-143 777	23 563	137 801	404 987	494 868
Impôts sur les bénéfices	-371 631	-232 299	-287 130	-983	-125 982
Dotations amortissements et provisions	100 368	318 475	297 182	177 488	74 979
Résultat net	127 486	-62 613	127 749	228 482	545 871
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	18	28	33	34	30
Masse salariale	1 291 135	1 900 081	2 208 251	2 115 147	1 737 859
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	561 048	973 673	988 234	978 824	847 048

## Texte des Projets de Résolutions de la compétence d'une assemblée générale ordinaire

**Première résolution** (*Approbation des comptes annuels*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport spécial et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

**Deuxième résolution** (*Approbation des comptes consolidés*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

**Troisième résolution** (*Affectation du résultat*). — Le profit de l'exercice 2013 est de 127 486 €. L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le profit en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 883 444 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Quatrième résolution** (*Conventions des articles L225-38 et suivants du Code du Commerce*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés visées aux articles L225-38 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

**Cinquième résolution** (*Nomination de Madame Elsane Guglielmino en qualité d'administrateur*). — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Madame Elsane Guglielmino, née le 2 mai 1977, demeurant 20 CH des Falaises – CH 1196 GLAND (Suisse).

**Sixième résolution** (*Remplacement du Commissaire aux Comptes suppléant*). — Suite à la démission de Monsieur Vincent Domon reçue le 28 avril 2014, commissaire aux comptes suppléant, l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la nomination du Cabinet SEC3 représenté par Monsieur Philippe Spandonis en tant que Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Septième résolution** (*Pouvoirs*). — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.